

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux règlements numéros 0663-2016 et 0664-2016

Prenez avis que le 20 janvier 2025, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9518-0147 QUÉBEC INC.
(2024-80050)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 013 811 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	631-633, rue Honorat-Lussier
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un bâtiment principal résidentiel situé à une distance d'au moins 12,24 mètres des lignes arrière de terrain, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à une distance d'au moins 15 mètres entre le bâtiment principal et la ligne de terrain arrière pour l'usage résidentiel de 4 logements et plus dans la zone résidentielle EI02R.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Alexandre Ouellet, arpenteur-géomètre, le 26 juin 2024, sous le numéro 1901 de ses minutes, dossier numéro AGBY-237625-1.</p>
2.	<i>Nom du propriétaire :</i>	FRANCIS VALCOURT
(2024-80321)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 401 442 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	643-645, rue Saint-Jacques
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un frontage de terrain de 18,29 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0664-2016 de lotissement</i>, la norme minimale pour un usage multifamilial de 4 logements et plus desservi et situé à l'extérieur du centre-ville est établie un minimum de 21 mètres.</p> <p>La demande de dérogation mineure vise également à autoriser une superficie de terrain de 668,9 mètres carrés, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0664-2016 de lotissement</i>, la norme minimale pour un usage multifamilial de 4 logements et plus desservi et situé à l'extérieur du centre-ville est établie à un minimum de 840 mètres carrés.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Philippe Tremblay, arpenteur-géomètre le 21 novembre 2024, sous le numéro 10108 de ses minutes, dossier numéro 42 360.</p>
3.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9325-7277 QUÉBEC INC.
(2024-80327)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 386 120 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	212-277, rue Saint-Jude Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser 2 entrées charretières en cour avant à une distance de 4,87 mètres l'une de l'autre, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme minimale est établie à une distance de 8 mètres.</p> <p>La demande de dérogation mineure vise également à autoriser une largeur totale de 14,64 mètres pour les 2 entrées charretières, soit 7,32 mètres chacune, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme minimale de la somme des entrées charretières sur un même terrain est établie à 11 mètres maximum.</p> <p>Le tout en référence au plan d'implantation et de lotissement préparé par M. Philippe Tremblay, arpenteur-géomètre, le 28 octobre 2024 sous le numéro 10 057, dossier numéro 41 401.</p>

4.	<i>Nom du propriétaire :</i>	HABITATIONS COMMUNAUTAIRES POUR AÎNÉS DU QUÉBEC
(2024-80331)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 434 697 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	111, rue Robitaille
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser 0,89 case de stationnement par logement, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i> , la norme est établie à un minimum de 1,5 cases de stationnement par logement. Le tout en référence au documents soumis par Aedifica en date du 29 novembre 2024.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 20 décembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 20 décembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 20 décembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier